

Quissac José Bové avocat de la vigne et des candidats écologistes

Le matin à la cave avec Eric Doucier, le soir à Uzès...

Le député européen José Bové, Europe Écologie-Les verts (EE-LV) a consacré, hier, sa journée aux candidats écologistes des 5^e et 6^e circonscriptions gardoises. Deux messages pour deux combats: il guerroye à Bruxelles contre une autorisation débridée de plantation de vignes et il bataille à Paris contre les permis d'exploitation du gaz de schiste.

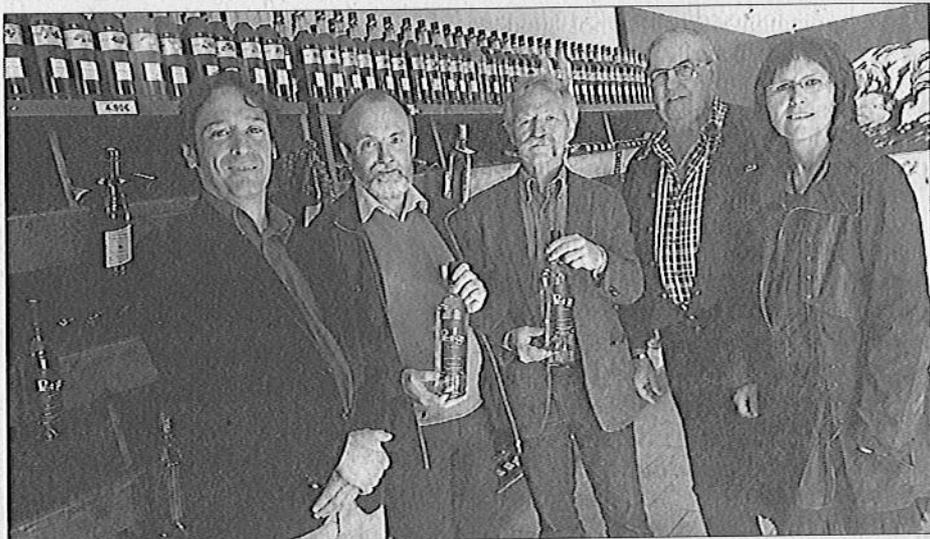
Quand José Bové arrive à 10 h 30 sur le marché de Quissac, il est accueilli par Éric Doucier, candidat sur cette 5^e circonscription pour EE-LV, et sa suppléante Geneviève Blanc et ils seront rejoints par le maire de Quissac, Marc Jonget.

« Je serre la main à un vrai paysan »

Un chaland rencontré par Bové

Le célèbre Larzacien y retrouve divers habitants ou producteurs croisés un jour, quelque part... Car tout le monde connaît sa moustache, mais lui-même a quelque peine à reconnaître les tignasses. « José, on s'était vus, à Millau... », rappelle un ancien combattant. « Je suis heureux de serrer la main à un vrai paysan », assure un autre. Le petit groupe croise aussi un autre candidat aux législatives, William Dumas, faisant lui aussi son "marché".

Le rendez-vous de fin de matinée est fixé



■ Christophe Cavard, Éric Doucier, José Bové, Jean-P. Daudé et G. Blanc. Photo FABRICE ANDRÉS

à la cave des Vignerons de Quissac, présidée par Jean-Pierre Daudé. José Bové y plante son message: « *Le droit de plantation de la vigne sera supprimé à l'échéance de 2015. Il y a une très forte mobilisation pour refuser l'abandon de ce droit. En Europe aussi, mais il manque quelques voix au Conseil européen pour revenir sur cette volonté de la commission européenne* », explique un Bové, apparemment confiant. Le débat s'engage aussi sur la gestion de l'eau, les aides mal réparties, une agriculture

« *plus cohérente avec l'environnement* », une politique européenne à axer sur une « *cohérence de territoire* » (formule partagée avec Éric Doucier).

Le soir, à Uzès, il devait intervenir sur le gaz de schiste, au côté de Christophe Cavard: « *Je salue la mobilisation contre le gaz de schiste et les étapes franchies: l'interdiction de la fracturation de la roche, trois permis annulés. Mais il reste quatre permis au-dessus de nos têtes!* »

THIERRY MONTANER

tmontaner@midilibre.com